

Les Métaux Niobay annonce la clôture d'un financement et une mise-à-jour corporative

Montréal, le 22 décembre 2017 – Les Métaux Niobay inc. (la "Société") (TSX-V: NBY) a le plaisir d'annoncer qu'elle a complété un placement privé, sans l'entremise de courtier, par l'émission de 814,075 actions accréditatives ordinaires à un prix de \$0.27 par action accréditative et de 2,890,909 actions ordinaires à un prix de \$0.22 par action, pour un montant total de \$855,800 (le "Placement Privé").

La Société prévoit utiliser les fonds levés pour effectuer des travaux d'exploration sur ses propriétés au Canada et pour les fins de son fonds de roulement. Plus spécifiquement, les fonds reçus de la vente des actions accréditatives seront engagés pour des dépenses d'exploration éligibles canadiennes se qualifiant comme frais d'exploration au Canada et comme dépenses admissibles aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), et qui seront renoncées en faveur des porteurs d'actions au plus tard le 31 décembre 2017.

Les actions émises dans le cadre du Placement Privé sont soumises à une période de détention obligatoire se terminant le 23 avril 2018. Le Placement Privé a été effectué en vertu des dispenses de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables et est assujéti au consentement définitif de la Bourse de croissance TSX. Suite à la réalisation du Placement Privé, la Société a 36,690,111 actions ordinaires en circulation.

Démission d'un administrateur

Le Conseil annonce également la démission de Monsieur Jean Rainville en qualité d'administrateur, pour des raisons professionnelles. Le Conseil aimerait remercier M. Rainville pour ses services à la Société et lui souhaite beaucoup de succès dans ses autres projets.

Dépôt de Rapport Technique

La Société est également heureuse d'annoncer le dépôt d'un rapport technique réalisé selon les normes de l'Instrument 43-101 ("NI 43-101") appuyant les ressources minérales du projet James Bay Niobium en Ontario, tel que publié dans le communiqué de presse de la Société émis le 16 novembre 2017.

Le rapport technique NI 43-101 a été préparé par Dorota El Rassi, P.Eng. et Paul Chamois, P.Geo. de Roscoe Postle Associates Inc., les deux étant considérées comme «personne qualifiée» indépendante au sens de NI 43-101. Le rapport technique NI 43-101 peut être consulté sur le site web de la Société à l'adresse www.niobaymetals.com ou sous le profil de la Société à l'adresse www.sedar.com.

À propos de Les Métaux Niobay inc.

NioBay Metals Inc. est une société d'exploration minière détenant une participation de 100% dans la propriété James Bay Niobium en Ontario, Canada. De plus NioBay détient une option afin d'acquérir un intérêt pouvant atteindre 65% dans le projet aurifère La Peltrie, dans le nord du Québec, une participation directe de 46,9% dans certains titres miniers situés dans la région de Chibougamau, au Québec, en vertu d'une entente de coentreprise avec SOQUEM, et une participation de 72,5% dans le projet Crevier niobium et tantale, situé au Québec.

Énoncé de mise en garde

Le présent communiqué de presse comporte certains énoncés prospectifs, tels que définis dans les lois sur les valeurs mobilières canadiennes. Les déclarations qui décrivent les plans futurs, les activités ou événements que la Société croit, prévoit ou anticipe va ou peut survenir sont des déclarations prospectives. Plus spécifiquement, ce communiqué de presse comprend des énoncés prospectifs relativement au plan de la Société et l'utilisation prévue des fonds levés. Les énoncés prospectifs sont basés sur des hypothèses émises par la direction qui sont sujets à des risques et incertitudes connues et inconnues au delà du contrôle de la Société, incluant des risques liés à l'obtention de tous les permis requis pour effectuer les travaux d'exploration. Il n'y a aucune certitude que les résultats anticipés par les énoncés prospectifs vont se réaliser et les résultats actuels pourraient différer de façon importante pour plusieurs raisons. En conséquence, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour publiquement ou de réviser d'une autre manière les énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.

Les titres émis aux termes du Placement Privé ne sont pas inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933 (la « Loi ») ou d'une autre loi sur les valeurs mobilières d'un état et ne peuvent être offerts ou vendus, sauf conformément à des dispenses des exigences d'inscription de la Loi ou d'une loi sur les valeurs mobilières d'un état américain.

La Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de Croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

Claude Dufresne, P.Eng.

Président et chef de la direction

Les Métaux NioBay inc.

Tél.: 514 866-6500, Ext. 221

Courriel: cdufresne@niobaymetals.com

Site web: www.niobaymetals.com